



Le projet pédagogique

« *Tout petit l'Homme peut à sa mesure devenir un prince pour peu que notre regard l'y autorise.* » Charles Gardou : *Handicaps, Handicapés : le regard interrogé*, (1991).

Avant-propos

Le projet pédagogique concerne l'année 2015/2016. Il émane du projet d'école qui situe l'IFSI au regard des enjeux actuels et décrit la stratégie de l'institut de formation.

Le projet pédagogique est décliné par les référents d'année en projet de formation. Il existe un projet de formation par année d'étude qui décline en actions les axes stratégiques du projet pédagogique.

Il s'enracine dans l'histoire de l'IFSI et s'inscrit dans la réalité et les perspectives du système de santé actuel. Le projet pédagogique s'appuie sur le référentiel de formation règlementé par **l'arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier, modifié par l'arrêté du 02/08/2011, par l'arrêté du 26/07/2013 et par celui du 26/09/2014.**

Celui-ci s'obtient par l'obtention de 180 ECTS correspondant à l'acquisition des dix compétences du référentiel :

- 120 ECTS pour les unités d'enseignement dont les unités d'intégration.
- 60 ECTS pour la formation clinique en stage.

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens.

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

1. Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence ;
2. Par l'acquisition et la mise en œuvre des éléments des compétences requises, dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.
3. Par la validation des actes, activités et techniques de soins évalués soit en stage soit en institut de formation. Cette dernière validation ne concerne que la promotion 2013 -2016.

Dans chaque semestre une unité d'intégration concourt à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. Sont ainsi mobilisés et combinés les ressources, savoirs et savoir-faire, acquis dans les UE du semestre en cours puis progressivement, des semestres suivants. Pour répondre au sens de la réforme, le programme de chaque semestre est élaboré en amont à partir du contenu de l'unité d'intégration, qui achève le semestre.

Le partenariat avec l'université Lyon1 est mis en place et se traduit par des rencontres régulières entre l'Université et les IFSI.

La démarche pédagogique est sous tendue par des principes d'ouverture et de recherche pédagogique. Elle est porteuse des valeurs et des conceptions auxquelles adhère l'ensemble de l'équipe.

I - Les orientations de la formation

Elles répondent aux principes stratégiques définis dans le projet d'école. Il s'agit de penser la formation comme un processus où l'étudiant se construit comme futur professionnel.

Elles s'articulent autour de 5 grands axes qui contribuent à ce qu'au terme de la formation, l'étudiant ait acquis les compétences professionnelles liées à l'exercice de la profession infirmière, dans toute sa complexité et sa diversité. Il aura développé le sens des responsabilités, un jugement clinique, et une démarche éthique, lui permettant d'avoir une posture infirmière adaptée, qu'il saura réinterroger au cours de sa vie professionnelle.

Développer une culture de l'apprentissage centrée sur l'apprenant.

Elle lui permet de :

- Transférer ses apprentissages dans sa pratique professionnelle, qui se construit tout au long de son parcours de formation, lui permettant de donner du sens aux situations rencontrées et aux décisions de soins qui en découlent.
- Développer une démarche réflexive associée à un esprit critique, un raisonnement et un jugement clinique de haut niveau,
- Promouvoir la prévention et la recherche au service de la qualité de la prise en charge.
- Favoriser la qualité de ses pratiques professionnelles, par le développement d'une démarche éthique

Elle nécessite :

1.1. La maîtrise des techniques de soins et notamment les incontournables tels que définis dans le référentiel qui contribuent à sécuriser les pratiques professionnelles.

Un projet spécifique est élaboré en ce qui concerne notamment, le calcul de dose, la transfusion sanguine et les soins d'urgence.

Pour le calcul de dose, un enseignement transversal est envisagé de façon progressive sur les trois années de formation. Comme pour la transfusion sanguine, cet enseignement est couplé à un suivi pédagogique. Ce dernier vise à aider, au plus près, les étudiants en difficulté.

Pour les gestes d'urgence conformément à l'arrêté du 3 Mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, l'IFSI travaille en étroite collaboration avec le CESU de Lyon.

8 formateurs dispensent leur séquence pédagogique sous la responsabilité du médecin directeur du CESU. Le projet d'enseignement est conforme au « dossier d'agrément CESU » de l'arrêté du 24 avril 2012, relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU)

La validation de l'UE 4-3-S2 « soins d'urgences » est basée sur la présence obligatoire de 21 heures et sur l'évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements de l'étudiant. Il participe à l'obtention du Diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS) par équivalence. Une remobilisation des connaissances théoriques et pratiques est prévue au cours des semestres 4 et 6 permettant à chaque étudiant d'obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence en fin de scolarité.

Les techniques de soins peuvent être acquises tant à l'IFSI qu'en stage, où elles prennent tous leurs sens, associées à la dimension relationnelle, dans la prise en charge du patient.

La collaboration avec les terrains est une composante indispensable à la qualité de la formation. Des professionnels de terrain interviennent à l'IFSI, l'enseignement clinique assuré par les formateurs sur les terrains contribue à rapprocher ces 2 partenaires de la formation et de très bonnes relations unissent les terrains et l'IFSI. A ce titre plusieurs commissions de stage sont organisées chaque année par l'IFSI et regroupent nos partenaires, afin de coordonner nos actions, de développer la qualité de l'encadrement en répondant à leurs besoins. Les professionnels des terrains favorisent chez l'étudiant, au même titre que l'IFSI, l'élaboration d'une pensée critique et le développement du raisonnement clinique. Les étudiants en stage sont fortement incités à saisir toutes les opportunités d'apprentissage que leur offre les stages.

1.2. Le développement des compétences relationnelles, culturelles et des compétences organisationnelles et collaboratives.

La formation à la **dimension relationnelle du soin**, permet à l'étudiant de :

- devenir un professionnel engagé, responsable et compétent dans le processus de communication qu'il entretiendra avec une ou plusieurs personnes, dans une situation de soins.
- réfléchir sur ses propres attitudes relationnelles mises en œuvre dans une situation d'entretien.
- identifier les mécanismes entrant en jeu dans la communication afin d'établir une relation adaptée avec la ou les personnes soignées. Prendre en compte son propre mode de relation et son influence sur le demandeur de soins, son entourage ou un groupe de personnes, prendre conscience des réactions affectives et les gérer,
- Mettre en place une relation humaine basée sur la philosophie de la bienveillance et de l'humanité.

Les étudiants infirmiers, dans le cadre du « prendre soin » des personnes soignées, doivent intégrer la promotion et la protection des intérêts et de la dignité des personnes, en tenant compte de leur sexe, âge, compétence, sexualité, statut économique, façon de vivre, culture et croyances religieuses ou opinions politiques.

Il est important de reconnaître le patient en tant que partenaire de soin ainsi que la contribution qu'il peut apporter à ses soins.

La compétence culturelle se définit comme « *une capacité de fournir des soins efficaces, en prenant en considération les croyances culturelles, les comportements et les besoins des personnes. La compétence culturelle est un processus et un résultat.* »¹

« *Ce processus permet de développer et affiner sa capacité de prodiguer des soins efficaces, tout en prenant en compte de manière continue, les croyances culturelles, les comportements et le besoin de considération de chaque individu.* »²

L'IFSI a intégré le projet PTT IENE 2 (Projet Papadopoulos, Taylor, Tilki, International Education of nurses in Europe) il y a plusieurs années.

¹ Traduction PAPADOPOULOS PTT Model. IENE 2

² Ibid

Les étapes de l'acquisition de cette compétence culturelle, selon le modèle PTT, sont les suivantes :

- La conscience culturelle (conscience de soi-même, son identité, sa culture)
- La connaissance culturelle (anthropologie, psychologie, inégalités de la santé)
- La sensibilité culturelle (l'empathie, les outils de communication...)
- La compétence culturelle (compétence d'évaluation, de diagnostic...)

Cette compétence culturelle se développe tout au long de la formation.

Au cours de la première année de formation, l'étudiant prend conscience de l'importance de la culture dans le soin en travaillant sur sa propre culture, mais aussi sur celle de la personne soignée, lors de travaux dirigés. Au cours de la seconde année, les étudiants réalisent dans le cadre de l'UE « Législation, éthique, déontologie » une étude de situation clinique posant un questionnement éthique, ce travail intègre une approche culturelle de la situation.

L'IFSI entretient un partenariat de qualité avec la ville de Bron et en particulier les associations des villes jumelées avec Bron, confirmant cette inscription dans l'ouverture culturelle. Les étudiants de l'IFSI sont invités à participer à des soirées de cinéma organisées dans le cadre du cinéma étranger et proposées par ces associations. Des stages en partenariat avec les municipalités allemandes, espagnoles, ont été mis en place et se poursuivent.

La formation à **la dimension organisationnelle et collaborative du soin**, permet à l'étudiant de :

- travailler en équipe et en collaboration avec les différents partenaires du soin, afin d'optimiser la qualité de la prise du patient.
- situer le patient dans un parcours de vie et de prise en charge (famille, ville, réseaux...)

Le développement de cette compétence passe par le travail en équipe, le questionnement, l'échange, le partage et l'entraide.

1.3. Le développement d'une posture professionnelle, qui s'appuie sur le sens des responsabilités, le développement du raisonnement clinique, d'un haut niveau de jugement clinique et des valeurs soignantes.

Il s'agit de pouvoir :

- assumer des responsabilités et prendre des décisions compte tenu de ses compétences, des situations et des moyens mis à sa disposition, dans le respect du cadre déontologique et éthique des soins infirmiers,
- appliquer et respecter la législation en vigueur pour les soins de santé,
- conduire à partir de la situation d'une personne ou d'un groupe, des démarches cliniques intégrant la capacité à élaborer un diagnostic pertinent dans la situation rencontrée,
- évaluer les données d'une situation de soins, reconnaître les changements et anticiper l'évolution à moyen et long terme,
- assurer une prise en charge globale de l'individu ou du groupe, en le rendant acteur de sa prise en charge et en intégrant les différentes dimensions du soin.
- Savoir combiner avec efficacité, ses ressources, savoirs, savoirs-être, savoirs faire et les ressources externes (cours, stages, expériences, autres professionnels...) pour agir avec compétence et efficacité

- exercer une fonction d'encadrement auprès des étudiants en formation, des aides-soignants et des auxiliaires puéricultrices.
- réactualiser en permanence ses connaissances professionnelles.
- se situer dans l'établissement employeur et la structure de soins par la connaissance de son fonctionnement et des textes juridiques qui les régissent.

Le développement du **raisonnement clinique et du jugement clinique de haut niveau** est réalisé par une stratégie progressive d'apprentissage, mise en place, tout au long des 3 années de formation, avec une part importante donnée à la métacognition. Au cours de l'exercice professionnel, la qualité du jugement évoluera, avec les connaissances nouvelles en sciences médicales et humaines.

Pour Thérèse PSIUCK qui a contribué au niveau ministériel à l'élaboration du nouveau référentiel et qui est experte dans le domaine du raisonnement et de la démarche clinique « *Le raisonnement clinique est une méthode d'identification des problèmes réels, potentiels et hypothétiques du patient. Cette méthode conjugue une méthode rationnelle de raisonnement (inducto hypothético déductive) et une méthode irrationnelle basée sur les caractéristiques de la relation d'aide* ».

Le développement du jugement clinique, aide l'étudiant à devenir plus autonome, dans une prise en compte personnalisée des soins, à identifier la demande d'une personne soignée et à proposer les réponses soignantes qui semblent les mieux adaptées.

Dès 2009, tous les formateurs ont été formés par Thérèse PSIUCK à cette approche.

Ce projet vise à développer chez l'étudiant un esprit critique et une culture réflexive, à donner du sens à leurs actions et à la compréhension des situations de soins. L'utilisation des situations cliniques, l'accompagnement clinique, l'intervention de professionnels, les parcours en stage, les temps d'analyse de situations.... situent la formation dans la pratique professionnelle.

Le développement de cette posture passe aussi par celle des valeurs professionnelles et de la **réflexion éthique**.

1.4. Le développement de la démarche et la réflexion éthique de l'étudiant

Un enseignement de l'éthique a lieu au cours des 3 années de formation. Il a pour objectif d'initier les étudiants à la démarche éthique, afin qu'ils puissent participer aux décisions éthiques dans le cadre de réflexions pluridisciplinaires. De plus, cet enseignement donne la possibilité aux étudiants de se questionner sur leur posture soignante, leur approche de la personne soignée, en tant qu'Autre, sujet de soin, ainsi que sur le « prendre soin ».

Cet enseignement s'inscrit dans une démarche réflexive, qui incite les étudiants à mobiliser leurs connaissances d'ordre technique, juridique, déontologique, moral, philosophique, religieux, culturel. Il permet aux étudiants de se questionner sur leur responsabilité dans les situations de soins auxquelles ils sont confrontés.

L'enseignement de l'éthique s'organise en petits groupes de 12 étudiants. Différents supports sont utilisés au fil des rencontres : cas cliniques, textes législatifs et philosophiques, extraits d'ouvrages, supports vidéo, soignants venant partager leurs expériences et leurs réflexions éthiques.

L'appropriation de la démarche éthique par les étudiants et son intégration dans leur pratique quotidienne nous apparaissent comme une des finalités essentielles des unités d'enseignement. Au regard de cette finalité, nous percevons chez les étudiants une réelle implication dans les travaux et l'élaboration d'une démarche de questionnement.

Les cadres formateurs participant à l'enseignement de l'éthique, enrichissent leurs pratiques par une réflexion entre plusieurs IFSI de la région Lyonnaise. Une des formatrices de l'IFSI fait partie du comité d'éthique de l'établissement.

Notre expérience pédagogique a été présentée lors d'un colloque francophone international intitulé « Les enjeux des formations aux métiers de santé. Quelle pensée éthique inspire l'élaboration des programmes et les pratiques pédagogiques. ». Celui-ci a eu lieu aux Sables d'Olonne en mai 2013, la communication présentée a débouché sur la participation à un ouvrage collectif. Cette expérience a également été présentée lors d'un colloque régional à Lyon.

1.5. Le développement de la prévention, de la recherche et de l'innovation et l'engagement professionnel.

Il nécessite de pouvoir :

- participer à des propositions en matière de santé publique en lien avec la politique sanitaire et sociale du pays et le contexte politico-économique international,
- mobiliser ses connaissances professionnelles pour offrir des soins infirmiers adaptés aux besoins de santé des personnes et des groupes qui tiennent compte de l'évolution des sciences et des techniques,
- intégrer la démarche éthique dans la pratique professionnelle,
- participer à l'évolution des soins infirmiers par l'initiation à la recherche infirmière,
- intégrer les connaissances scientifiques dans l'activité professionnelle et participer à leur diffusion auprès des infirmiers (ères).

II - La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec le métier : valeurs, finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier

1.1. Les principes pédagogiques

Le référentiel de formation instaure une alternance intégrative entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles, la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins, et, s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse de situations professionnelles.

La formation est structurée autour de l'étude de situations donnant aux étudiants l'occasion de travailler **trois paliers d'apprentissage** :

- « **comprendre** », l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations,
- « **agir** », l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action,
- « **transposer** » ses acquis dans des situations nouvelles.

Le référentiel de formation est organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises. Les unités d'intégration mobilisent l'ensemble des savoirs autour des situations professionnelles. La progression dans l'acquisition des compétences est formalisée sur le portfolio.

Le parcours de formation tient compte de **la progression de chaque étudiant** dans sa manière d'acquérir les compétences. Ce parcours développe ainsi l'autonomie et la responsabilité de l'étudiant qui construit son cheminement vers la professionnalisation.

❖ **La posture réflexive**

L'entraînement réflexif est une exigence de la formation permettant aux étudiants de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence. Cette posture consiste non seulement à positionner des travaux cliniques ou pratiques dans la formation, mais surtout à revenir sur les acquis, les processus et les stratégies utilisées pour en dégager les principes transposables.

Le développement de cette posture s'accompagne de celui d'un esprit et d'une pensée critique, garant des soins et de l'efficacité donnée à ses actions au service de la qualité et de la prise en charge.

❖ **La posture pédagogique**

Le formateur se centre sur des exercices faisant le lien entre l'observation et les hypothèses de diagnostic, entre les signes et les comportements, entre une histoire de vie et une situation ponctuelle, entre l'état du patient et son traitement, etc. Il aide à l'acquisition d'une démarche comportant les problèmes de soins et les interventions en rapport et permet l'exercice d'un raisonnement inductif, analogique ou déductif.

1.2. Les valeurs

Elles reposent sur les concepts développés en sciences humaines.

L'étudiant doit progressivement intégrer une approche holistique de la personne prise en charge.

Les valeurs sur lesquelles s'appuie notre pédagogie sont :

- Le respect, le tact et l'humanité.
- L'engagement et le sens des responsabilités
- L'autonomie et la rigueur
- L'éthique

La conception et l'organisation générale de la formation a pour but de favoriser le développement de ces valeurs chez l'étudiant, en lui permettant de les vivre.

A l'IFSI Le Vinatier, le regard porté sur l'étudiant se veut positif et vise à lui permettre de révéler tout son potentiel.

L'accompagnement pédagogique, permet à l'étudiant d'apprendre à mieux se connaître, à identifier les domaines sur lesquels il doit progresser, mais aussi les points forts sur lesquels il peut s'appuyer, développant ainsi par un regard lucide la confiance en soi et la capacité à être autonome. Pour ce faire, l'étudiant est suivi pendant tout son cursus de formation par le même formateur.

Pour les étudiants en difficulté, un suivi particulier est mis en place : visite de stage supplémentaire, rencontres régulières et élaboration d'un contrat pédagogique. Cependant, au regard des exigences de la

profession, l'équipe pédagogique, sait se positionner et orienter un étudiant vers un autre projet professionnel, lorsque cela s'avère nécessaire.

1.3. Les finalités de la formation

La formation infirmière vise à développer chez chaque étudiant les aptitudes, les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exercice de la fonction infirmière dans toute sa complexité et sa diversité.

Elle vise également à préparer des infirmiers(ères) diplômés(es) d'État ayant des compétences polyvalentes, capables d'adapter leur pratique à des conditions d'exercice très variées.

La formation doit aider les étudiants à développer une posture infirmière qui leur permette de contribuer à la recherche, à la formation et à l'évolution des pratiques professionnelles.

La 3^{ème} année permet à l'étudiant de développer de plus en plus une posture de professionnel compétent. Il prend la mesure de sa responsabilité professionnelle. Il formalisera son projet professionnel à partir d'une question centrale : « quel soignant je veux être ? ».

1.4. Le profil attendu

❖ Les compétences

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition de 10 compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier : Pour chaque compétence, ou pour 2 compétences à la fois, une unité d'intégration permet de mobiliser les savoirs et les savoir-faire en situation.

La mise en œuvre du projet pédagogique et l'accompagnement du parcours des étudiants visent à permettre le développement des dix compétences telles qu'elles sont définies dans l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

- 1.** Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- 2.** Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- 3.** Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- 4.** Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- 5.** Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- 6.** Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- 7.** Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- 8.** Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- 9.** Organiser et coordonner des interventions soignantes
- 10.** Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Le développement de ces compétences est repris, dans le chapitre suivant, pour chacune des 3 années de formation

III - Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

3.1. Les spécificités du référentiel de formation - Les axes forts à l'IFSI du Centre Hospitalier Le Vinatier

❖ L'approfondissement du raisonnement clinique et du haut jugement clinique

Avec comme objectifs de développer une démarche réflexive permettant une prise de décision argumentée et une capacité d'analyse critique des modes d'interventions en soins.

Les moyens pédagogiques sont centrés sur une approche inductive, insistent sur le recueil de données cliniques et utilisent des études de cas clinique « en cascade » afin de développer le raisonnement clinique infirmier.

L'enseignement est centré sur les **incontournables** pour former « des infirmières *cliniciennes généralistes* »

- travail autour de situations professionnelles clés,
- choisies dans un contexte de pathologies prévalentes.

❖ Promouvoir la recherche

La formation, assurée par des cadres formateurs et les documentalistes, comprend :

- l'initiation aux logiciels documentaires et aux méthodes de recherche documentaire
- une application sur une recherche concernant les plans de santé publique actuellement en vigueur et en lien avec les enseignements de la 1^{ère} année.
- une organisation qui privilégie les groupes de 20 étudiants environ

❖ L'anglais

Les étudiants sont répartis en groupe de niveaux. Les objectifs sont de communiquer en Anglais dans le domaine de la santé et des soins et d'étudier et utiliser des articles professionnels anglais.

Pour ce faire, nous avons fait le choix de 3 professeurs d'anglais plutôt que l'utilisation d'un logiciel. Celui-ci peut être offert en aide complémentaire aux étudiants en difficulté.

❖ La simulation en santé

La simulation en santé, telle que prévue par l'arrêté du 26 septembre 2014, modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 se met en place. Par anticipation, 2 formateurs de l'IFSI avaient participé au groupe de travail animé par le CEFIEC Rhône Alpes 2. Au niveau de l'IFSI, un formateur a suivi une formation d'une semaine sur la simulation en santé en 2015. Deux autres formateurs vont être formés en 2016. L'adjointe à la directrice, en master 2 réalise un travail de recherche en lien avec cette thématique. « La simulation en santé en IFSI : Enjeux et impacts sur le futur professionnel »

L'aménagement des salles de pratiques sont prévus dans le courant du premier semestre 2016 et la journée de formation pour l'équipe pédagogique avait pour thème, en 2015, la simulation en santé. Plusieurs scénarios ont été écrits et validés, par le groupe de travail Inter-IFSI sur la simulation en santé et constituent une banque de données.

Le projet d'organisation concrète pour les étudiants s'articulerait autour des dispositifs suivants :

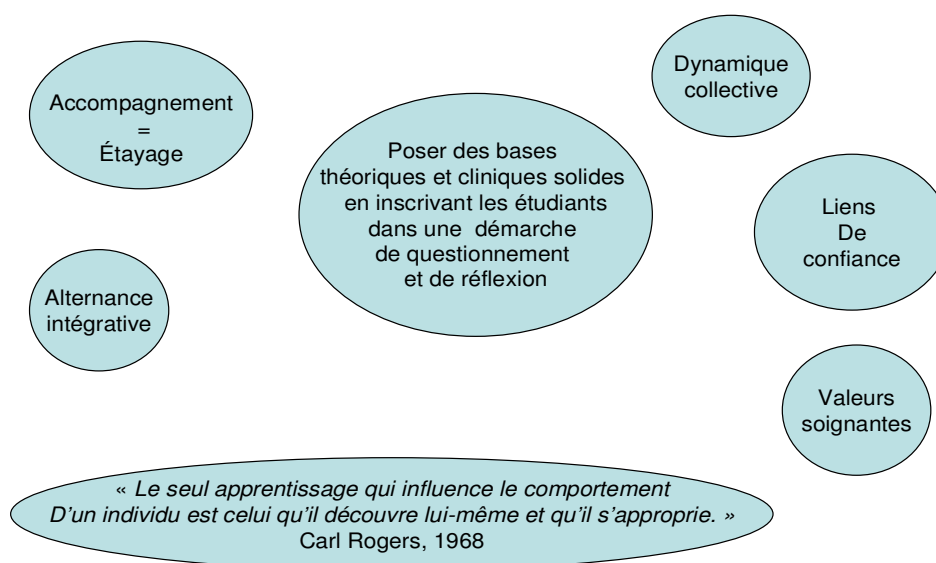
- Tous les étudiants participeraient obligatoirement à une séance de simulation par binôme
- Organisation de journées de simulation pour 4 binômes au moins par jour (compter environ 1h30 par binôme) + 2 formateurs animateurs
- Un groupe de 6 autres étudiants assisteraient au visionnage et au débriefing
- Des soignants / acteurs seraient sollicités comme patients standardisés
- Ces temps seraient répercutés sur les unités d'intégration des semestres concernés

3.2. Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 1^e année. Promotion 2015 – 2018 (décliné dans le projet de formation de 1^e année)

Ils s'appuient sur les principes pédagogiques suivants :

- La première année a pour objectif de poser des bases théoriques et cliniques solides en inscrivant les étudiants dans une démarche de questionnement et de réflexion.
- L'accompagnement pédagogique est conçu comme un étayage favorisant l'autonomie et la progression de l'étudiant au sein d'un parcours professionnalisant.
- Nous souhaitons favoriser l'émergence d'une dynamique de groupe positive basée sur la confiance entre étudiants et formateurs.
- L'alternance intégrative doit favoriser la continuité de l'apprentissage par un travail de lien avec les professionnels des structures de soin.
- La prise de conscience des valeurs soignantes s'inscrit dans une réflexion transversale à partir de la confrontation aux situations de soins.

Principes pédagogiques



Trois axes guident le projet pédagogique de cette première année de formation et en constituent la finalité :

- la prise en compte des aspirations de la personne soignée,
- la préoccupation de la qualité des pratiques soignantes,
- l'efficacité du raisonnement clinique.

Un des objectifs fondamentaux est de promouvoir l'autonomie des étudiants dans leur processus d'apprentissage. Pour ce faire, au dispositif d'accompagnement individuel institutionnel, s'ajoute une préoccupation de prise en compte du groupe. En favorisant une dynamique de groupe propice à la solidarité et au développement des savoirs dans la logique du socioconstructivisme, l'équipe pédagogique permettra aux étudiants d'identifier les richesses du groupe. Sur cette base les étudiants pourront donner du sens et étayer certaines valeurs associées aux soins et au travail d'équipe dans une dynamique de professionnalisation.

D'autre part la construction des diverses séances pédagogiques est faite dans le souci d'inciter les étudiants à se placer dans une posture de questionnement propice à la construction des savoirs. Cette posture est en parfaite cohérence avec la dynamique réflexive qui s'initie avec ce début de formation.

L'acquisition des compétences 3 et 1 va permettre à l'étudiant :

d'appréhender la personne soignée dans sa complexité et sa subjectivité :

- connaissance du contexte déontologique et réglementaire,
- prise de conscience de l'impact de ses représentations, de ses émotions et de ses attitudes dans la gestion des situations rencontrées,
- prise en compte de la dimension culturelle dans la relation,
- capacité à réaliser des soins dans une dynamique d'accompagnement et de respect des aspirations du patient.

d'intégrer la démarche et le raisonnement clinique :

- personnalisation du projet de soins
- apport d'une réponse adaptée aux besoins de santé de la personne.

L'acquisition des bases théoriques et cliniques permettra à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances théoriques spécifiques aux unités d'enseignement étudiées et les mettre en lien avec les situations cliniques rencontrées en stage,
- d'appliquer avec rigueur et discernement les prescriptions médicales,
- d'effectuer sans erreur les exercices de calcul de doses,
- de connaître et respecter les règles d'hygiène et d'asepsie pour participer à la prévention des infections liées aux soins,
- De réaliser, dans le respect des bonnes pratiques, chacun des actes ou activités en lien avec l'exercice infirmier.

Les évaluations sont conçues de manière à repérer la mise en lien entre les connaissances théoriques et les situations de soins. Elles permettent d'évaluer les connaissances théoriques et les capacités d'analyse de l'étudiant.

Le développement d'une dynamique de groupe au sein de l'IFSI, permettra à l'étudiant de se préparer à l'intégration à l'équipe soignante par la :

- confrontation des ressources et expériences de chacun,
Une attention particulière est portée aux étudiants ayant un parcours spécifique afin de valoriser leurs acquis antérieurs en cohérence avec le projet pédagogique notamment par une réflexion sur le changement de posture et un apport sur les méthodes de travail.
- promotion des valeurs telles que le respect et la solidarité,
L'échange et le partage entre les étudiants de première année et les autres promotions sont favorisés : journée d'intégration, partage d'expériences, implication des étudiants de deuxième année dans une unité d'enseignement du semestre 2.
- confrontation à différentes situations de travail lors des stages.
Un bilan mi-stage avec un temps de retour à l'IFSI est prévu au cours du premier stage (semestre 1) afin de permettre une prise de recul au regard des situations rencontrées et un réajustement des objectifs d'apprentissage des étudiants. Les visites de stage débutent dès le semestre 2.

Mise en œuvre du projet pédagogique de la première année :

- Chaque unité d'enseignement est présentée avec les objectifs visés afin de permettre aux étudiants d'identifier les connaissances nécessaires. L'articulation entre les différentes unités d'enseignement est exposée lors de cette présentation.
- L'enseignement de la démarche clinique est introduit avant le départ en stage avec un travail autour du recueil et de la structuration des données. Le stage permet de concrétiser cette étape par un recueil d'informations que les étudiants rapportent à l'IFSI et qu'ils utilisent pour construire la démarche clinique. Ceci permet aux étudiants de percevoir l'intérêt de la démarche dans la prise en charge de la personne soignée.
- Compte tenu du calendrier des stages, les temps de travaux dirigés en lien avec le raisonnement clinique s'appuient sur les représentations des étudiants et sur l'étude de situations cliniques simples qui se complexifieront au fur et à mesure des apports théoriques des différentes Unités d'Enseignement. Les expériences vécues en stage viendront enrichir leurs connaissances de bases qui seront mobilisées au retour de stage.
- Les travaux pratiques sont positionnés au regard de l'alternance des stages pour favoriser l'appropriation de la pratique et la cohérence avec les situations de soins rencontrées en stage. Ces temps sont aussi l'occasion d'utiliser les parcours professionnels des étudiants lors de partage d'expériences.
- A la fin de chaque unité d'enseignement, des temps de synthèse sont programmés afin de remobiliser les contenus des enseignements et mettre en évidence les acquisitions incontournables. Ces temps permettent une meilleure appropriation des connaissances.
- Au niveau des unités d'intégration, un travail de sens autour de la démarche clinique est réalisé à l'aide de cas cliniques favorisant la mise en lien des connaissances théoriques et expérientielles. Ces temps favorisent également la réflexion sur la pratique soignante.

Introduction de nouvelles approches soignantes :

Les enseignements de 1ère année visent à développer plus particulièrement la compétence 3 (accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens). Dans cet objectif, deux pratiques de soins novatrices, la philosophie de l'humanité et la RESC (Résonance Énergétique par Stimulation Cutanée) sont enseignées au cours du semestre 1.

- La RESC est une méthode non invasive qui s'appuie sur les fondements de la médecine énergétique chinoise, se pratiquant par un toucher léger sur certains points des méridiens. C'est une méthode innovante dans le domaine de la prise en charge non médicamenteuse de la douleur et de la gestion des phénomènes émotionnels liés à la maladie ou au « mal être ».
- La philosophie de l'humanité propose des techniques de soin particulièrement adaptées à la personne âgée démente. Cette approche favorise le maintien de l'autonomie par la promotion du prendre soin debout et de la manutention relationnelle. Elle vise également la prévention des Comportements d'Agitation Pathologique (CAP) en s'appuyant sur le principe de la capture sensorielle (professionnalisation du regard, de la parole et du toucher), ainsi que sur la compréhension et l'adaptation aux troubles mnésiques des patients.

Ces deux pratiques permettent ainsi une approche soignante du « prendre soin » différente, pertinente, complémentaire. Elles donnent aux infirmiers un moyen d'étendre leur « rôle propre », et contribue à l'intention exprimée de chacun de nos étudiants d'être bien traitant. Nous avons d'ailleurs pu observer leur réel intérêt pour cette approche (présence et participation aux cours facultatifs, mémoires de fin d'études...) Compte tenu des besoins actuels et futurs dans le domaine de la gériatrie, il nous paraît fondamental d'approfondir la prise en charge des personnes âgées dans le programme infirmier, car le référentiel de 2009 a vu disparaître le module « Gériatrie/ Gérontologie ».

3.3. Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation de la 2^e année de formation. Promotion 2014-2017 (décliné dans le projet de formation de 2^e année)

La deuxième année s'inscrit dans la continuité du parcours amorcé en première année :

- L'acquisition des bases théoriques et cliniques se renforce.
- L'étudiant poursuit la construction de son identité professionnelle grâce au processus d'alternance intégrative mise en œuvre dans une dynamique réflexive.
- L'équipe pédagogique a la préoccupation que le groupe poursuive l'attitude solidaire et la démarche socioconstructiviste entamées en première année.
- L'étudiant développe sa capacité à prendre en soins un groupe de deux à quatre patients.

Les objectifs pédagogiques mise en œuvre en deuxième année :

Ils sont en lien avec l'ensemble des compétences et plus particulièrement avec les compétences 2 et 6 au semestre 3 et les compétences 5 et 10 au semestre 4.

❖ **Premier objectif : développer l'esprit de solidarité et l'apprentissage entre pairs**

Pour se situer dans un partage de savoirs avec les professionnels de santé et les autres étudiants ou stagiaires.

Durant les stages les étudiants développent leurs capacités à :

- travailler en équipe,
- participer aux transmissions orales et écrites,
- développer des capacités organisationnelles,
- apprendre à adapter ses initiatives,
- se positionner en argumentant son point de vue,
- collaborer avec les différents professionnels,
- progresser dans la prise de conscience du niveau de responsabilité professionnelle attendue.

À l'IFSI les étudiants développent leur capacité à :

- être solidaire au sein de la promotion,
- être à l'écoute des besoins des autres étudiants,
- partager leurs connaissances,
- entendre différents points de vue,
- poursuivre la dynamique d'échange avec l'équipe pédagogique et les intervenants

❖ **Deuxième objectif : acquérir la méthodologie lors des démarches de santé publique, d'éducation thérapeutique, d'éthique, de gestion des risques et de recherche**

Les étudiants s'approprient la méthodologie des différentes démarches pour développer une posture réflexive, des capacités d'analyse.

- s'approprier la démarche de santé publique dans la perspective d'un travail d'enquête et la mise en œuvre d'un message de prévention,
- conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives,
- appliquer et utiliser les principes éthiques en situation de soins dans le cadre de la responsabilité professionnelle,
- comprendre la structuration d'une démarche de recherche,
- acquérir une méthode d'analyse des risques adaptée aux pratiques professionnelles.

❖ **Troisième objectif : renforcer les compétences cliniques et la maîtrise des soins techniques**

Les étudiants développent l'apprentissage des actes et activités de soins notamment en lien avec les processus et les sciences infirmières étudiées aux semestres 3 et 4 : processus obstructifs, processus inflammatoires et infectieux, défaillances organiques et processus dégénératifs, les soins d'urgence et la pharmacologie.

Au terme de cette deuxième année, les étudiants seront en capacité de :

- effectuer sans erreur les calculs de doses en stage et à l'IFSI,
- administrer des thérapeutiques par pompe de perfusion,
- participer aux étapes de mise en œuvre de la transfusion,
- mettre en œuvre et adapter les règles d'hygiène et d'asepsie dans les soins réalisés,
- conduire un projet de soin pertinent pour chacun des patients pris en charge.

❖ **Quatrième objectif : être en capacité d'accompagner le patient dans son parcours de soin**

Les étudiants établissent une relation adaptée aux personnes en tenant compte de la situation et du contexte. Ils seront en capacité de :

- identifier le mode relationnel,
- développer une relation adaptée aux personnes soignées et aux professionnels de santé,
- prendre en compte la dimension culturelle dans les soins.

❖ **Cinquième objectif : concevoir et mettre en œuvre un projet de soins personnalisé dans un contexte de pluri-professionnalité**

Les étudiants mettent en lien les apports théoriques des unités d'enseignement pour réaliser un recueil de données et une analyse personnalisée des besoins de santé du patient. Ils sont en capacité d'argumenter le projet de soins et leur démarche clinique dans la complexité du système de santé.

Les axes de mise en œuvre de ces objectifs :

L'utilisation des ressources issues du stage reste un aspect pédagogique prévalent pour favoriser l'appropriation des connaissances théoriques et cliniques notamment en ce qui concerne la pharmacologie, les calculs de doses, la démarche clinique et l'éthique.

Des temps de synthèses sont programmés afin de remobiliser les contenus des enseignements et mettre en évidence les savoirs fondamentaux.

L'enseignement de la démarche clinique est poursuivi avec l'élaboration de l'objectif global et de la programmation des soins. L'étudiant se questionne sur l'adhésion du patient au projet de soin, dans le contexte de la pluriprofessionnalité.

Une dynamique de progression est respectée au regard de la complexité des actes techniques à réaliser en salle de pratique. Un accent particulier est porté sur l'identification et la mise en œuvre des bonnes pratiques.

Le travail de réflexion autour de la compétence culturelle se poursuit chaque semestre, par l'exploitation de différentes opportunités pédagogiques, notamment lors des soins éducatifs et préventifs et des temps de retour de stages.

Les étudiants s'approprient la méthodologie de la démarche de santé publique dans le cadre du « festival 2015 court métrage et prévention ».

À partir de l'étude d'une population, les étudiants identifient un problème de santé prioritaire sur la base d'un dossier de recherche. Dans un second temps, ils réalisent un court métrage ciblant un message de prévention. Celui-ci est présenté à l'équipe pédagogique et aux partenaires. Ce travail leur permet de développer une posture réflexive et des capacités d'analyse. Le festival leur permet d'exprimer leur créativité et de montrer leurs compétences dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

L'analyse de situations cliniques permet de faire le lien entre les connaissances abordées dans les différentes unités d'enseignement.

L'élaboration par les étudiants d'une séquence pédagogique favorise la mise en lien entre les connaissances théoriques et la mise en œuvre du soin.

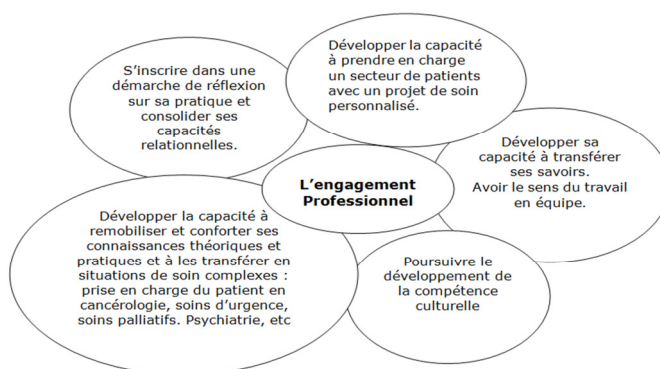
Le partage d'expérience avec les soignants est favorisé à l'IFSI.

Des temps de préparation de stages permettent aux étudiants de cibler leurs objectifs et de prendre en compte les ressources proposées.

Les visites de stages permettent aux étudiants d'argumenter leur positionnement professionnel et de montrer leur capacité à prendre en charge un secteur de 2 à 4 patients.

Les évaluations sont conçues de manière à repérer l'intégration des connaissances théoriques et les capacités d'analyse de l'étudiant.

3.4. Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 3^e année. Promotion 2013 – 2016 (décliné dans le projet de formation de 3^e année)



« La personne engagée dans son travail possède l'autonomie, la capacité de penser par elle-même et d'émettre ses opinions ainsi que l'énergie, non seulement d'assumer son rôle soignant jusqu'au bout mais aussi de réaliser la nécessité d'un changement et la force de le conduire à bien »

Margot Phaneuf, l'engagement professionnel, janvier 2014

❖ Développer la capacité à remobiliser et conforter ses connaissances théoriques et pratiques et à les transférer en situations de soin complexes

À la fin des 3 années de formation l'ensemble des compétences auront été mobilisées et validées. Les étudiants approfondissent leurs connaissances théoriques à travers la prise en charge des patients présentant un processus tumoral, un processus psychopathologique.

Dans l'unité de pharmacologie du semestre 5 sont abordés l'administration des produits de chimiothérapie, la prise en charge du patient en radiothérapie et curiethérapie, la prise en charge non médicamenteuse de la douleur.

La prise en charge de la douleur est remobilisée avec l'administration de la PCA de morphine.

Les connaissances en calcul de dose, transfusion, gestes et soins d'urgence et en hygiène sont remobilisées.
Apprentissage de gestes techniques complexes : injection dans chambre implantable, pose de l'aiguille de Huber

❖ **Développer la capacité à prendre en charge un secteur de patients avec un projet de soin personnalisé**

Poursuite du travail concernant l'acquisition du raisonnement clinique avec la présentation de 3 démarches cliniques à partir d'un recueil de données effectué en stage.

Remobilisation de l'objectif global et de la programmation des soins

Travail sur la priorisation des données et la synthèse.

TD permettant de développer une vision globale de la prise en charge de l'entrée à la sortie du patient.

Travail sur les transmissions et la présentation synthétique d'un groupe de patients

❖ **S'inscrire dans une démarche de réflexion sur sa pratique et consolider ses capacités relationnelles**

Analyse de situation relationnelle : dans l'UE 4.2S5, la remobilisation des apports autour de la relation d'aide puis l'introduction à la relation d'aide thérapeutique sont mises en œuvre sous forme de travaux dirigés avec des jeux de rôle. L'analyse dans un travail écrit d'une situation relationnelle vécue doit permettre à chaque étudiant d'identifier ses propres modes de communication et les différents mécanismes de défense mis en jeu. La soutenance orale devant un jury composé du conseiller pédagogique et d'un professionnel de santé permet d'approfondir le questionnement et la réflexion de l'étudiant.

Réflexion sur la fin de vie : dans l'UE 4.7S5, les étudiants approfondissent leur réflexion autour des enjeux éthiques et de l'accompagnement du patient en fin de vie. Les supports utilisés incitent les étudiants à confronter leurs représentations face à la mort et à prendre conscience des besoins spécifiques du patient et de sa famille.

Projet TFE : débuté au semestre 5 et poursuivi au semestre 6

Les étudiants s'initient à la méthodologie de la recherche.

Le travail de fin d'étude permet d'explorer un champ professionnel infirmier les étudiants mettent en évidence un questionnement à partir d'une situation, ils réalisent une enquête et analysent les données recueillies au regard d'un cadre théorique et de leurs expériences de stage.

Travail en lien avec la démarche qualité au semestre 6 :

Analyse de la pratique à chaque retour de stage

Réflexion sur ses valeurs et son identité professionnelle.

Ouverture

❖ **Poursuivre le développement de la compétence culturelle**

Possibilité de stage à l'étranger au cours des différentes périodes de stage

Stages Erasmus : accueil des étudiants venant d'autres pays, possibilité pour les étudiants de 3^{ème} année de partir au semestre 6

Intégrer la dimension culturelle dans les soins : rituels de fin de vie.

❖ **Développer sa capacité à transférer ses savoirs. Avoir le sens du travail en équipe.**

Développer des capacités organisationnelles.

Apprendre à se positionner au sein d'une équipe

Participer à la formation d'autres stagiaires

Développer le lien avec les autres promotions et la promotion sortante

Développer son esprit de solidarité

❖ **Axes pédagogiques**

Utilisation des ressources du stage : démarche clinique au S5 (UE 5.5S5 centrée sur la démarche clinique, la synthèse et la priorisation des données), démarche qualité au S6, travaux de réflexion, cas cliniques permettant de favoriser le lien théorie/pratique.

Maintien du lien avec les professionnels de terrain : expertise des professionnels pour les soins infirmiers, visites de stage (la majorité des étudiants sera revu au cours de la 3^{ème} année).

Développement de la professionnalisation : UE 3.3S5 + 5.7S5 couplées et centrées sur la réflexion autour de l'identité professionnelle, la valorisation du travail de recherche, possibilité pour les étudiants de participer à un colloque sur la recherche en soin. Au semestre 6 le travail amorcé sera poursuivi avec les UE 3.4S6, UE 5.6S6, 5.7S6.

Accompagnement des étudiants lors des différents travaux d'analyse centrés sur une réflexion personnelle permettant de faire évoluer l'identité personnelle et professionnelle.

Utilisation de la simulation en santé lors de certains travaux pour permettre aux étudiants d'approfondir les liens théorie/pratique et de se situer dans une posture préprofessionnelle.

Travail de collaboration avec les documentalistes qui permet de soutenir les étudiants dans leur recherche documentaire et dans la mise en œuvre des normes bibliographiques attendues.

IV - L'individualisation des parcours

4.1. Le suivi individuel

❖ L'accompagnement individuel

Chaque étudiant bénéficie d'un suivi individualisé, sur les 3 années, avec le même conseiller pédagogique (cadre formateur de l'IFSI), lors de rencontres individuelles, formalisées ou demandées par l'un ou l'autre des acteurs.

Pour le formateur, il s'agit de l'accompagner dans son parcours de formation avec une dynamique de progression, de favoriser une démarche réflexive, d'identifier des processus d'apprentissage, de permettre à l'étudiant de se situer et d'être acteur de sa formation, de faciliter l'émergence d'une identité professionnelle, et de construire son projet professionnel.

Pour ce faire le formateur s'appuie :

- sur des supports de suivi individuel mesurant le parcours de l'étudiant en formation et sur le port folio,
- sur les temps d'« analyse de la pratique » effectués au retour de chaque période de stage.

Il l'accompagne dans la réalisation du travail de recherche et dans l'élaboration d'un dossier en lien avec l'analyse d'une situation relationnelle, ainsi que dans le choix des stages au regard de l'acquisition des compétences.

En 2^{ème} année et 3^{ème} année, une place importante est laissée à l'accompagnement individuel en respectant la temporalité de chaque étudiant.

Ce suivi nécessite l'instauration d'une relation suffisamment sécurisante afin d'accompagner l'étudiant dans son questionnement et son cheminement.

4.2. Les bilans individuels

Ils ont lieu à la fin de chaque semestre avant la réunion de la commission d'attribution des crédits

Il doit permettre à l'étudiant :

- de mesurer ses acquis par rapport aux objectifs des enseignements dispensés,
- de définir des objectifs de progression pour le semestre suivant,
- de formuler des souhaits de stages au regard de son cursus, des obligations liées à la législation, et des éléments contenus dans le port folio,
- de faire le point sur son projet professionnel.

L'appréciation portée sur le livret scolaire prend en compte :

- les résultats obtenus lors des validations des UE et des stages,
- l'implication et la progression au cours de sa formation.

Pour les étudiants en difficulté, un bilan est réalisé avec le conseiller pédagogique, un des référents de promotion et la directrice.

4.3. L'élaboration de parcours de stage individualisés

Les parcours de stage sont élaborés par les référents d'année et la coordonnatrice des stages. Ils prennent en compte, le plus possible, les souhaits des étudiants, les impératifs en termes de discipline, les objectifs d'apprentissage restant à atteindre et plus spécifiquement le projet professionnel des étudiants en 2^{ème} et 3^{ème} année. Ces éléments sont mis en adéquation chaque fois que possible avec les ressources proposées par les stages de façon à accompagner au mieux l'étudiant dans sa progression.

Lorsque cela s'avère nécessaire pour un étudiant, des objectifs spécifiques (calculs de doses, ...) sont adressés aux terrains.

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage de nuit durant leur 2^e ou 3^e année de formation. Un projet d'encadrement de stage de nuit a été élaboré avec plusieurs terrains de manière à proposer à l'étudiant un stage de qualité.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent élaborer un projet de stage à l'étranger. Un référentiel « stages à l'étranger » présente les différentes modalités à respecter pour la réalisation de ce projet.

Chaque étudiant présente son projet devant les formateurs participant au groupe « stages à l'étranger » et devant la directrice et tous les autres étudiants concernés. Le conseil pédagogique en est informé pour validation.

4.4. Le suivi des étudiants en difficulté sur le plan de l'apprentissage

Les étudiants en difficulté sont repérés au niveau des différentes évaluations théoriques et (ou) cliniques. Des contrats de progression sont mis en place permettant l'analyse des situations spécifiques avec des objectifs individualisés et le balisage du parcours.

Des temps de réajustement leur sont proposés afin de retravailler en petits groupes les problèmes identifiés (ex : calcul de dose, transfusion, démarche clinique, prise de notes...).

La démarche de réajustement leur permet de travailler à partir de l'analyse de leur difficulté afin de personnaliser la réponse à amener.

Les difficultés peuvent aussi porter sur l'intégration du cadre de la formation et de la profession (absentéisme, difficultés en stage...). Pour ces étudiants, des rencontres sur les lieux de stage ont été organisées, des objectifs spécifiques sont mis en place (récupération d'heures, définition d'objectifs de progression...).

4.5. Le suivi des étudiants en difficultés socioéconomiques

Une attention particulière est portée à ces étudiants avec un temps d'écoute et la mise en place de procédures d'urgence pour certains (demande « fond aide d'urgence », orientation vers des établissements proposant des allocations d'étude).

4.6. Le suivi des étudiants au parcours spécifique

Ces étudiants bénéficient d'un parcours de formation aménagé soit parce qu'ils sont en mutation d'autres IFSI soit qu'ils réintègrent en cours d'année ou qu'ils redoublent. Les médecins étrangers relèvent d'un accompagnement spécifique, qui vise à leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice infirmier, et la posture attendue.

Les étudiants PACES et les étudiants aides-soignants bénéficient, de par les textes de certaines dispenses de scolarité.

Suite au groupe de travail réalisé sur la gestion des parcours différenciés, un contrat pédagogique est élaboré pour chaque étudiant. Il tient compte de la spécificité du parcours de l'étudiant. Le contrat est ensuite validé par la directrice et des bilans réguliers sont réalisés entre le Conseiller Pédagogique et un référent d'année

Ces temps d'accompagnement pédagogique permettent à l'étudiant de s'inscrire dans une pédagogie participative et différenciée.

4.7. Les rencontres des référents d'année avec la directrice

Des rencontres mensuelles ont lieu entre la directrice et les référents d'année. Elles permettent d'avoir une vision globale du fonctionnement de la promotion et de suivre plus particulièrement les étudiants en difficulté.

4.8. Les rencontres informelles entre les étudiants et les référents d'année

Chaque étudiant a la possibilité de demander des conseils ou d'aborder certaines difficultés avec les référents d'année. Le référent d'année en lien avec le conseiller pédagogique de l'étudiant essaye de l'orienter dans ses choix ou ses décisions au regard de son cursus.

Certaines situations individuelles peuvent néanmoins s'exprimer plus facilement par la gestion groupale. Dans ce contexte, les délégués de promotion ont un rôle important.

V - La planification de l'alternance intégrative

Le référentiel de formation instaure une alternance intégrative entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles, la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins, et, s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse de situations professionnelles.

L'alternance intégrative consiste à la mise en lien et à la mise en sens du métier infirmier.

Elle passe par :

❖ Le développement d'une réflexion professionnelle prenant en compte le vécu des patients

Depuis la première année, des thèmes de réflexion (en lien avec les expériences de stage des étudiants) alimentent différents enseignements :

- l'intimité (soins infirmiers en gynécologie-obstétrique),
- la maladie chronique (soins infirmiers en cardiologie-diabétologie + soins infirmiers en psychiatrie),
- le handicap (soins infirmiers en neurologie, urologie-néphrologie),
- le vieillissement et la mort (soins infirmiers auprès des personnes âgées),
- les soins palliatifs (soins infirmiers en hématologie-cancérologie),
- le soin auprès de l'enfant (soins infirmiers en pédiatrie),
- le soin sous contrainte (soins infirmiers en psychiatrie),
- le refus de soins (soins infirmiers)

Ces travaux de réflexion permettent aux étudiants de partir de situations vécues en stage pour les analyser et les enrichir avec les apports théoriques amenés par les formateurs et les professionnels travaillant en unités de soins.

5.1. Le développement d'une démarche réflexive à travers les cas cliniques

Les méthodes pédagogiques de l'Institut de Formation des Soins Infirmiers Le Vinatier se veulent actives, mobilisant l'étudiant dans une démarche d'apprentissage qui favorise :

- une démarche réflexive permettant une prise de décision argumentée,
- le développement de sa capacité d'analyse critique des modes d'interventions en soins.

Pour cela, elles utilisent des moyens permettant :

- l'approche inductive (étude de cas cliniques en cascade et de dossiers de soins),
- l'analyse des pratiques professionnelles rencontrée en stages,
- la dynamique de groupe (travaux dirigés, travaux pratiques, ...),
- la créativité des étudiants (exposés, fabrication de supports, festival des films sur les maladies chroniques en 2014 et sur la prévention en 2015...),
- l'implication des étudiants (auto évaluation, bilan des unités d'enseignement, groupes échange, bilans, ...).

5.2. Le travail dirigé autour de l'apprentissage en stage

En 3^{ème} année, est animée une séquence de travail autour de l'apprentissage en stage en mixant des étudiants de première année (au retour du premier stage) et des étudiants de 3^{ème} année. La finalité est de pouvoir confronter leurs représentations de l'encadrement en stage. Ceci permet aux étudiants de première année de comprendre la complexité de l'encadrement et de mettre en évidence leurs besoins. Les étudiants de 3^{ème} année mettent en évidence les points incontournables dans l'apprentissage et peuvent appréhender un des aspects de leur vie professionnelle future.

Cette possibilité ne pouvant avoir lieu que lorsqu'il y a superposition des plannings de 1^{ère} et 3^{ème} année.

5.3. Les temps « retour de stage, avec analyse des pratiques professionnelles » et « vécu de stage »

Pour le semestre 1 (stage de 5 semaines) un retour à mi-stage sera réalisé pour permettre aux étudiants d'échanger sur ce premier temps.

Un temps « retour de stage, avec analyse des pratiques professionnelles »

L'accompagnement à l'analyse des pratiques relève d'un choix de l'IFSI du Vinatier. Il découle des valeurs professionnelles de l'équipe pédagogique, notamment

- La responsabilité des Conseillers Pédagogiques à proposer ou non la validation des stages à la CAC (Commission d'Attribution des Crédits).
- Le souci de personnalisation du suivi pédagogique des étudiants

Un temps d'analyse de pratique est organisé à chaque retour de stage. Ce temps s'inscrit dans le cadre de l'alternance intégrative, et favorise la construction des compétences, de l'identité professionnelle et de la posture réflexive de chaque étudiant dans une organisation de type socioconstructivisme.

Les objectifs sont pour l'étudiant :

- Identifier l'écart entre le travail prescrit et le travail réel, à travers l'analyse de situations professionnelles où il pourra expliciter ses choix et décisions d'action, ses buts, ses valeurs...
- Identifier les ressources qu'il a mobilisées et comment il les a articulées.

Un temps « vécu de stage » est effectué à chaque retour de stage par les psychologues. Il permet aux étudiants d'exprimer le contenu émotionnel de situations qui les ont interpellés. Ce temps permet aussi aux étudiants d'approfondir leur réflexion et de comprendre les interactions soignant/soigné. Aucun formateur n'est présent. Ce qui s'y déroule appartient au groupe.

Pour les étudiants revenant de stage à l'étranger en humanitaire, un temps de débriefing à chaud avec les formateurs membres du groupe « stages à l'étranger » est prévu au retour de stages. Si cela est nécessaire s'y rajoute un temps de rencontre avec un psychologue.

5.4. La place des professionnels dans les enseignements

Parallèlement pour se projeter dans une vie professionnelle, d'anciens étudiants diplômés de l'IFSI du Vinatier interviennent pour parler de leurs pratiques professionnelles dans le cadre des unités d'enseignement.

En 2013, pour la 1^{ère} année, des Travaux Pratiques ont été confiés à des Infirmières, à travers un cadre très précis (rencontre préalable, préparation des TP avec les formateurs...). Ce partenariat a été poursuivi en 2014 et 2015 et le sera aussi en 2016.

5.5. Le lien avec les terrains de stage

Un lien continu est construit avec les équipes soignantes.

Il permet aux formateurs, lors de la préparation des unités d'enseignement, de valider les contenus afin d'être en adéquation avec les pratiques actuelles, de recueillir des données pour pouvoir faire travailler les étudiants à partir de dossier de patients. Ce lien permet d'inscrire la formation dans le contexte et les problématiques actuelles de la santé.

Parallèlement, les formateurs référents de stage assurent un travail de collaboration avec les terrains.

Chaque année, plusieurs commissions de stages permettent de réunir à l'IFSI plus d'une centaine de professionnels de terrain, des formateurs référents d'année et la directrice, afin d'échanger sur le partenariat et l'encadrement en stage. Ces séquences sont très appréciées par les professionnels de terrain et par l'équipe pédagogique.

VI - Les stages

6.1. Stages

Dans le cadre du référentiel de formation, les étudiants réalisent des stages dans quatre types de stage : soins de courte durée, soins en santé mentale et en psychiatrie, soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation, soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

Afin d'optimiser les offres de stages des établissements hospitaliers lyonnais, une collaboration Inter-IFSI existe depuis deux ans. Elle permet une répartition des stages en fonction des quotas d'étudiants et la possibilité pour chaque IFSI d'offrir à ses étudiants davantage de stages variés et qualifiants.

Liste des lieux et places de stages

6.2. Stages à l'étranger

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger. Ce stage permet aux étudiants de découvrir et de participer à des soins dans un contexte différent de celui dans lequel ils évoluent habituellement.

Au retour, les étudiants partagent leur expérience avec l'ensemble de leurs camarades de formation lors d'un forum « stages à l'étranger » organisé sur une ½ journée.

L'IFSI le Vinatier bénéficie de la charte Erasmus + depuis 2014.

Le partenariat Erasmus permet à l'étudiant sortant de découvrir un nouveau système de santé, de développer sa posture réflexive à partir de la découverte et de l'observation de pratiques professionnelles différentes.

L'étudiant entrant a l'opportunité de découvrir le système de santé français et la prise en charge spécifique des personnes soignées. Il est mis en relation avec les étudiants de l'IFSI. Des rencontres au sein de l'institut permettent des échanges fructueux entre étudiants.

Dans le cadre du programme Erasmus +, la mobilité des formateurs permet d'enrichir les connaissances et les pratiques, tout en développant des partenariats européens (Cf. B33. Rapport d'activité p. 88). Tous ces échanges participent au développement de la compétence culturelle au sein de l'IFSI.

VII - Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil

7.1. Finalités

Les stages constituent au sein de la formation un temps d'apprentissage privilégié d'une pratique professionnelle.

7.2. Les principes généraux

Ces stages s'effectuent en milieu hospitalier et en milieu extrahospitalier dans les structures bénéficiant d'un encadrement adapté.

L'enseignement clinique doit être assuré par du personnel diplômé qui prépare progressivement les étudiants aux responsabilités qu'impliquent les soins infirmiers.

L'organisation des stages relève de la compétence des IFSI en collaboration avec les responsables des structures d'accueil.

Principes de l'alternance « *L'alternance est d'abord une façon d'apprendre, qui privilégie le vécu de l'expérience dans la construction du savoir, d'où une alternance efficace quand la personne fait le lien entre les activités pratiques et leur formalisation en classe* » (Bachelard Paul - Professeur à l'université Européenne de formation)

La pédagogie repose sur une **alternance intégrative** (Robertson G) c'est-à-dire : « *l'organisation systématique d'une articulation entre les « situations de travail » qui sont en amont de la formation et les « situations de formation* ».

La pédagogie de l'alternance passe par l'établissement d'une charte d'encadrement entre la structure d'accueil et l'IFSI partenaire. Elle formalise les engagements des 2 parties dans l'encadrement des étudiants.

❖ Modalités pédagogiques

L'enseignement clinique des étudiants infirmiers s'effectue au cours de périodes de stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement en institut de formation.

Selon la directive européenne 2005-36 :

« *L'enseignement clinique se définit comme étant le volet de la formation d'infirmier par lequel le candidat infirmier apprend, au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et/ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et compétences acquises* » (Directive Européenne sur la reconnaissance des qualifications – JOCE du 30.9.2005).

Les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations. L'étudiant construit ses compétences en travaillant avec les professionnels. Il inscrit dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qui l'aide à progresser en terme de professionnalisation et à définir des objectifs de progression.

❖ **Accompagnement clinique**

La mise en place du référentiel de formation actuel a placé la pratique réflexive au cœur du développement des compétences infirmières et du dispositif de formation. Il s'agit pour l'équipe pédagogique d'accompagner les étudiants sur le chemin de la professionnalisation même lorsqu'ils sont en stage.

Les IFSI Lyonnais ont alors élaboré un projet commun d'alternance intégrative, projet identifié sous le terme « **d'accompagnement clinique inter IFSI** ».

La mise en œuvre de ce projet s'articule autour de :

- la mise en œuvre inter-IFSI d'un projet d'accompagnement de la réflexivité des étudiants conduit par les formateurs de chaque institut et qui rassemblent sur les mêmes lieux de stage tous les étudiants présents quelle que soit l'année de formation ou l'IFSI d'appartenance. La présence du tuteur ou maître de stage est un facteur d'enrichissement.
- La mise en œuvre d'un comité de suivi inter-IFSI de « l'accompagnement clinique » qui organise et évalue le dispositif d'accompagnement clinique inter-IFSI (Cf. B33. Rapport d'activité p. 86).

Le dispositif d'« accompagnement clinique » inter-IFSI, mis en œuvre depuis septembre 2009 est réajusté chaque année.

Il permet à l'étudiant de :

- développer sa capacité réflexive, en s'exprimant sur des situations vécues ou des faits
- Partager une réflexion clinique infirmière entre étudiants (toutes années confondues) et professionnels paramédicaux sur le lieu de stage
- Favoriser l'analyse compréhensive des pratiques et des prises en charge.
- Favoriser la compréhension du contexte émotionnel lié aux situations de soins

Pour l'étudiant, il s'agit d'une posture apprenante à partir d'un moment réflexif, formatif, sans autocensure ni jugement. Ce n'est pas un contrôle de connaissance ni un travail sur une démarche clinique.

❖ Visite de stage : temps formatif

Afin d'avoir un regard croisé (celui des professionnels et celui des formateurs) sur le positionnement et sur les compétences de l'étudiant en situation de soins, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Le Vinatier, en collaboration avec des professionnels de terrain, a souhaité mettre en place un temps de « visite de stage » pour ses étudiants. Chaque étudiant en bénéficie au moins une fois au cours de chacune des 3 années. Les étudiants en difficulté en bénéficient autant de fois que cela est nécessaire. Cette visite de stage est complémentaire de « l'accompagnement clinique » organisé en inter-IFSI.

- En 1^{ère} et 2^e année, l'étudiant présente à un formateur de l'IFSI et à un professionnel, une démarche clinique, le projet de prise en charge puis il réalise les soins concernant ce patient.
- En 3^e année, l'étudiant présente et argumente la programmation des soins sur l'ensemble des patients qu'il a en charge, et effectue des soins.

Dans tous les cas, le formateur réalise un bilan des apprentissages sur le stage avec le tuteur ou le maître de stage en présence de l'étudiant.

Les objectifs pour les étudiants sont de leur permettre de :

- mobiliser leurs connaissances,
- se questionner sur la pertinence du projet de soins présenté,
- situer les différents professionnels intervenant auprès du patient
- Développer leur posture réflexive et leur capacité d'auto-évaluation
- Développer des capacités de synthèse et d'argumentation dans le cadre de la prise en charge d'un groupe de patients

Les objectifs pour les formateurs sont :

- d'accompagner l'étudiant dans son apprentissage, la mise en lien et la compréhension des situations cliniques
- d'avoir un regard croisé sur la professionnalisation de l'étudiant

7.3. Les objectifs de stage

Les objectifs de stage tiennent compte à la fois des ressources des stages, des besoins des étudiants en rapport avec l'étape de leur cursus de formation, et des demandes individuelles des étudiants.

Des objectifs institutionnels sont élaborés selon la discipline de stage. L'étudiant doit ensuite les mettre en corrélation avec ses propres objectifs et les objectifs liés aux spécificités du terrain de stage.

Le stage doit permettre aux étudiants :

- d'acquérir des connaissances,
- d'acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels,
- d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,
- de centrer son écoute sur la personne soignée et proposer des soins de qualité,
- de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités,
- de reconnaître ses émotions et les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose,
- de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences,
- de confronter ses idées, ses opinions et ses manières de faire à celle de professionnels et d'autres étudiants.

Les objectifs à atteindre pour chaque étudiant sont formalisés :

- dans le référentiel de compétences et le référentiel de formation, connus des professionnels qui guident les étudiants,
- dans le portfolio que l'étudiant présentera dès le premier jour du stage et qu'il devra remplir avec le tuteur au long du déroulé du stage.

Les objectifs de stage sont négociés avec le lieu du stage à partir des ressources de celui-ci. Ils sont rédigés et inscrits dans le portfolio de l'étudiant.

7.4. Les responsables de l'encadrement

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un **maître de stage** (le cadre), d'un **tuteur de stage** (il favorise le parcours professionnalisant de l'étudiant) et d'un **professionnel de proximité** au quotidien. Ces trois fonctions peuvent être exercées par la même personne pour des raisons d'organisation ou dans le cas d'équipes d'encadrement restreintes. Ainsi, toujours placé sous la responsabilité d'un professionnel, l'étudiant acquiert progressivement une façon de plus en plus autonome d'exercer son futur métier.

❖ Le formateur de l'IFSI référent de stage

Les IFSI désignent un formateur référent pour chacun des périmètres de stages, les étudiants concernés sont informés de la venue du formateur référent du stage. Il peut s'agir d'un formateur appartenant à un autre IFSI.

Le formateur référent est en lien avec le maître de stage en ce qui concerne l'organisation générale des stages dans son unité ou sa structure.

Pendant la durée des stages, le formateur de l'IFSI référent du stage organise, en lien avec le tuteur et le maître de stage, soit sur les lieux de stage, soit en IFSI, des regroupements des étudiants d'une demi-journée sur 5 semaines de stages. Ces regroupements entre les étudiants, les formateurs et les professionnels permettent de réaliser des analyses de la pratique professionnelle.

7.5. Responsabilités des terrains de stage

Pour être qualifié, chaque lieu de stage doit :

- établir une charte d'encadrement avec l'IFSI partenaire,
- établir un livret d'accueil et d'encadrement spécifique à chaque lieu de stage,
- signer une convention de stage. Celle-ci est tripartite, elle est signée par l'établissement d'enseignement, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

7.6. Evaluation des compétences en stage

❖ Le bilan de mi-stage

Chaque étudiant bénéficie d'un bilan en milieu de stage afin d'évaluer l'atteinte des objectifs au regard du niveau de compétence attendu dans son cursus, en fonction de ses objectifs et des objectifs institutionnels. L'évaluation finale porte sur la progression de l'étudiant et tient compte de son parcours de stage.

Le portfolio de l'étudiant est un outil qui sert à mesurer la progression de l'étudiant en stage. Il est centré sur l'acquisition des compétences, des activités et des actes infirmiers.

L'acquisition des éléments de chaque compétence et des activités techniques est progressive, chaque étudiant peut avancer à son rythme, à condition de répondre aux exigences minimales portées dans l'arrêté de formation.

Chaque semestre le formateur de l'IFSI responsable du suivi pédagogique de l'étudiant fait le bilan des acquisitions avec celui-ci. Il conseille l'étudiant et le guide pour la suite de son parcours. Il peut être amené à modifier le parcours de stage au vu des éléments contenus dans le portfolio.

❖ Rôle du conseiller pédagogique dans l'attribution des crédits européens des stages

Le conseiller pédagogique, référent du suivi pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications apportées sur le portfolio, échange avec l'étudiant sur les compétences acquises, l'analyse de situation et l'autoévaluation du stage. Il propose à la commission d'attribution des crédits de formation (article 59 de l'arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, modifié par l'arrêté du 02/08/ 2011 et par l'arrêté du 26/07/2013 et l'arrêté du 26 septembre 2014) la validation ou non du stage.

Les ECTS correspondant au stage sont attribués dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes (article 56 de l'arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, modifié par l'arrêté du 02/08/2011 et par l'arrêté du 26/07/2013.)

- 1° Avoir réalisé la totalité du stage, la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80% du temps prévu, dans la limite de la franchise autorisée par la réglementation ;
- 2° Avoir mis en œuvre et acquis les éléments des compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.

En cas de non validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage, sur proposition de la commission d'attribution des crédits, dont les modalités sont proposées par l'équipe pédagogique.

En cas de non présentation au Diplôme d'Etat, si l'étudiant n'a pas obtenu 150 ECTS aux 5 premiers semestres, l'IFSI le Vinatier rend obligatoire pour tous les étudiants présentés à la session suivante un stage support de 5 semaines minimum, en septembre/octobre, dans une discipline en lien avec l'UE à rattraper (Exemple : stage en oncologie, si l'UE à rattraper est celle concernant « les processus tumoraux »).

L'objectif de ce stage support est double :

- Permettre à l'étudiant de développer les compétences associées à l'UE à rattraper.
- Ne pas interrompre pendant 5 mois (entre les 2 jurys du DE), l'apprentissage des compétences cliniques indispensables aux étudiants pour leur futur exercice professionnel

VIII - Les prestations offertes à la vie étudiante

❖ Le partenariat avec le service de santé au travail du CH Vinatier

Les étudiants bénéficient d'un suivi médical régulier. L'équipe de ce service offre une grande disponibilité pour les étudiants rencontrant des problèmes de santé et sont des partenaires incontournables.

❖ Le partenariat avec le Centre de documentation

Les étudiants ont la possibilité de travailler au Centre de documentation, de consulter et d'emprunter des documents. Ils y bénéficient d'un accompagnement de qualité.

Par ailleurs, outre les Prestations Crous et régionales, les prestations offertes aux étudiants sont :

- deux salles informatiques, équipées de 25 ordinateurs permettant aux étudiants de consulter les bases de données, les cours mis en ligne et de réaliser les travaux demandés.
- la mise à disposition des contenus : après accord des intervenants extérieurs et formateurs, les contenus des cours sont mis à disposition des étudiants sur support informatisé. En 2015, au titre du partenariat avec l'université¹, les étudiants auront accès à la plateforme spiral de l'université Lyon 1. Un important travail d'élaboration de cours relatifs aux unités d'enseignement contributives est en cours entre les IFSI et l'université.
- l'affichage des plannings est effectué sur un tableau mural au minimum 15 jours à l'avance.
- Une présentation des stages est disponible sur support informatique (pathologies et soins prévalents dans chaque structure ou unité, modalités de prise en charge...).
- les tenues : commande et entretien auprès de la lingerie du Vinatier.
- la salle de pause : les étudiants disposent d'une salle de pause aménagée (micro-ondes, réfrigérateur...) au rez-de-chaussée de l'IFSI.
- l'accès au self : avec leur carte étudiant.
- le BDE est animé par les étudiants des différentes promotions. On constate une implication très importante de ce bureau au sein de la vie étudiante.

- au même titre que les salariés, les étudiants bénéficient des prestations proposées par l'ACSV (Association Culturelle et Sportive du Vinatier). Parallèlement, depuis 2014, l'université Lyon 1 propose à nos étudiants l'accès à ses structures sportives.
- Un conseil de la vie étudiante a été mis en place. Sont présents : la directrice de l'IFSI, les 6 étudiants délégués de promotion, des représentants de l'équipe pédagogique et administrative et depuis 2014-2015, à la demande des étudiants, des représentants du BDE. Cet organe consultatif, qui se réunit plusieurs fois par an, traite des sujets relatifs à la vie étudiante. En 2015, le groupe a réfléchi sur l'organisation de la surveillance des épreuves de sélection pour l'entrée en IFSI, sur l'aménagement du BDE et sur la mise à disposition d'une pièce pour permettre aux étudiants de travailler en dehors des horaires de cours.
- un grand parc offrant un environnement exceptionnel.
- L'accès direct au Tram

IX - Les indicateurs d'évaluation du projet

9.1. Evaluation de la formation

Les évaluations théoriques sont élaborées par l'équipe pédagogique ; les modalités sont validées par le Conseil pédagogique. Ces évaluations visent les connaissances incontournables au travers d'une réflexion en lien avec les différentes UE.

La qualité des soins, la sécurité des patients et une réflexion sur les niveaux de risques encourus sont prioritairement évalués.

A chaque fin de semestre est effectué un bilan par les étudiants et les formateurs des différents enseignements, à la fois sur le fond et la forme. Ce bilan permet d'effectuer des réajustements sur les contenus et est transmis aux formateurs référents des unités d'enseignement l'année scolaire suivante.

9.2. Evaluation du projet

❖ Auprès des étudiants

Un groupe échange est organisé chaque fin de trimestre entre les étudiants, les formateurs et la directrice. Il permet d'évaluer l'inscription des étudiants dans le projet et de réajuster ce dernier au fur et à mesure des besoins. Le rôle des délégués est particulièrement important pour préparer ces temps de rencontres et faire part des questions qui préoccupent l'ensemble des étudiants à la fois sur les contenus et la vie à l'IFSI.

❖ Réunions d'équipe

Des temps de réunions d'équipe, par promotion, sont régulièrement animés par les référents d'année. Ils permettent de réfléchir autour de la cohérence du projet d'année, d'organiser le déroulement des enseignements, de suivre les acquisitions des étudiants.

Une fois tous les 15 jours, une réunion pédagogique réunit l'équipe pédagogique et la directrice. Ces réunions favorisent, outre les échanges, des temps de réflexion à partir de l'évaluation de la mise en œuvre du projet (organisation de la formation, enseignement clinique, suivi pédagogique, optimisation des pratiques pédagogiques en lien avec les travaux déjà réalisés ou ceux qui seront réalisés au cours de l'année, par les formateurs, dans le cadre de leurs formation universitaire...)

❖ Les journées pédagogiques

Elles sont ciblées sur l'organisation de la future année scolaire.

A partir du mois de mars, des journées pédagogiques régulières sont programmées. À partir de début juillet, les projets de formation par année sont présentés à l'ensemble de l'équipe pédagogique.

❖ Le conseil pédagogique

Lors du conseil pédagogique, le projet pédagogique est présenté, pour validation. Il est accompagné du **projet de formation** de l'année pour chaque promotion. Celui-ci décline la mise en œuvre du projet pédagogique, en fonction du parcours des étudiants.

❖ Auprès des intervenants et des professionnels

Un bilan est fait régulièrement avec les intervenants. Lors des rencontres (visite de stage...) et des commissions de stage, les professionnels sont sollicités pour donner leurs opinions, en lien avec la mise en œuvre du projet de formation.